

*Charte
du Fonds
de soutien
à la création
jeune public*



Un outil qui fait réseau

Un outil rattaché à la scène nomade art enfance et jeunesse

À son lancement, la scène nomade art enfance et jeunesse a priorisé son action sur la diffusion. La mise en réseau des trois premières saisons jeune public s'est aussitôt confirmée avec 23 partenaires en 21/22, 27 partenaires en 22/23 et 24 partenaires en 23/24.

Pour soutenir la diffusion, nous avons ainsi mutualisé les moyens obtenus par le ministère de la culture en proposant aux lieux partenaires une aide graduée selon leur budget artistique.

Par ailleurs, dès sa création, la jeune scène nomade s'est engagée auprès des artistes qui créent pour le jeune public en coproduisant 5 projets en 2020 et 2 projets en 2021.

Dans son processus de structuration, la scène nomade souhaite aujourd'hui proposer aux membres du réseau un outil de coopération pour soutenir la création contemporaine dédiée à la jeunesse.

Il s'agirait de soutenir 2 projets par an au minimum pour promouvoir un schéma de production plus durable :

- Renforcer les moyens et ainsi palier à la précarité des équipes artistiques
- Consolider les moyens de production pour faciliter une meilleure diffusion.

Un outil de mutualisation

qui s'adresse aux équipes artistiques bien sûr mais qui s'adresse également aux membres de Scène O Centre en lien avec les valeurs de partage et de solidarité qui sous-tendent le réseau.

Il s'agit de mutualiser les moyens que les membres peuvent engager pour créer une synergie vertueuse autour de la création, avec différents apports possibles.

Un outil de solidarité et coopération professionnelle

qui permet à toutes les structures, quelle que soit leur catégorie d'adhésion au réseau et quels que soient leurs apports, de prendre part aux enjeux d'aide à la création. Il s'agit de rapprocher les lieux, de faire du lien dans la mesure où ils partagent un projet commun actif et créatif.

Le comité de sélection

Le fonctionnement du comité de sélection

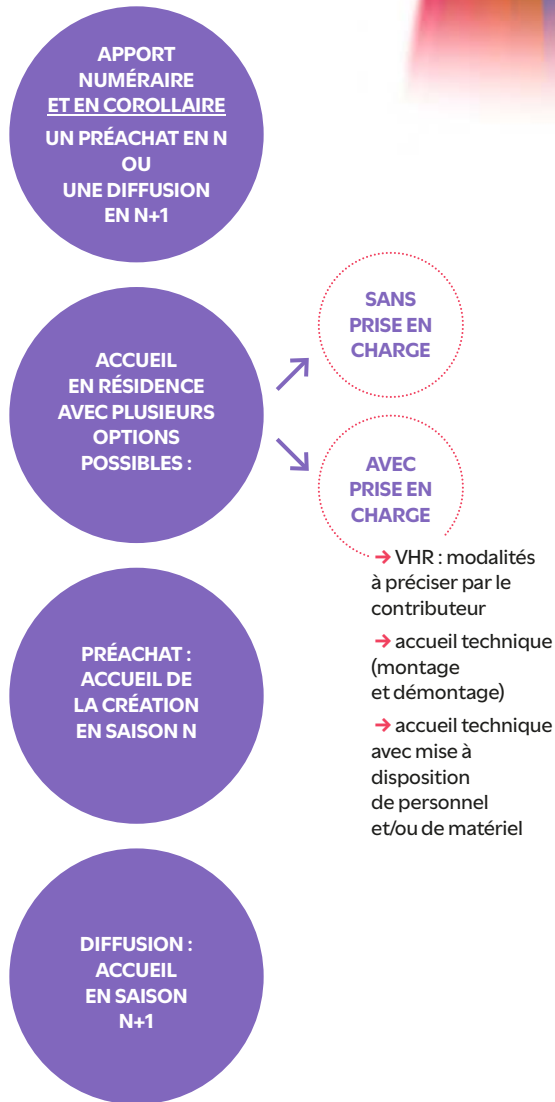
- ↓
Le comité de sélection se compose des contributeurs uniquement
- ↓
Chaque contributeur dispose d'une voix
- ↓
Seuls les contributeurs présents (en présentiel ou en visioconférence) lors du comité de sélection peuvent voter – pas de pouvoir –

Les modalités de sélection

- ↓
Les projets présentés sont défendus par au moins un binôme de contributeurs
- ↓
Chaque contributeur propose 2 projets maximum
- ↓
Chaque contributeur participe aux débats et au choix des projets retenus
- ↓
Chaque projet doit être retenu à la majorité des 2/3



Les contributions possibles : de la production à la diffusion



Modèle idéal de soutien pour 1 projet

- 15 000 € de coproduction
- Apport minimum 3000 € / Adhésion catégorie C - lieux labellisés
- Apport minimum 1000 € / Adhésion catégorie B - lieux non labellisés
- 3 semaines de résidence
- 3 semaines de résidence avec technique
- 5 lieux en préachat
- 5 lieux en diffusion N+1

Des critères de sélection qui permettent d'affirmer nos engagements et nos valeurs

- Des formes adaptées pour tous les lieux du réseau
 - 1 projet tout terrain + 1 projet plateau
- Sélection de 2 projets : 1 projet région + 1 projet national
 - Soutenir les équipes implantées en région ET rencontrer des équipes extérieures à la région
- Favoriser la création contemporaine et la diversité des disciplines artistiques
 - Écritures plurielles – écriture au plateau – un regard nouveau sur les œuvres du répertoire
- Nourrir le parcours artistique et culturel de l'enfant et de l'adolescent
 - Sélection de projets pour tous les âges - de 6 mois à 18 ans
- Répondre aux problématiques du spectacle vivant
 - Parité dans le choix des projets retenus

Conditions d'éligibilité des projets

- Un projet, toute discipline confondue, à destination de la petite enfance, l'enfance ou l'adolescence
- Une compagnie professionnelle détentrice d'une licence
- Un projet soutenu par collectif MAJP de Centre-Val de Loire - musiques actuelles jeune public - peut être soutenu par le fonds de soutien de Scène O Centre
- Le fonds de soutien n'est pas ouvert aux lauréats précédents

Calendrier de mise en place

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3	ÉTAPE 4	ÉTAPE 5	ÉTAPE 6
Constitution d'un groupe de travail AVRIL 23	Travail sur le cahier des charges AVRIL - NOVEMBRE 23	Diffusion du cahier des charges aux membres NOVEMBRE 23	Lancement officiel de la collecte des contributions NOVEMBRE 23 / MARS 24	Signature de la société en participation et mise en production SAISON 24-25	Création et diffusion des projets sélectionnés SAISON 25-26
			Pré-sélection des projets → 9 AVRIL 24 TGP ORLÉANS		
			Sélection des projets → 18 JUIN 24 CDN ORLÉANS		

Ingénierie de projet de Scène O Centre

Conception et impulsion du projet

- Constitution et animation du groupe de travail
- Mise en partage du projet aux membres de Scène O Centre

Phasage et mise en œuvre du fonds de soutien

- Volet contributeurs : récolte et suivi des contributions, organisation des comités de sélection
- Volets équipes artistiques : suivi de la production et de l'exploitation de 2 projets par an

Portage de la Société en Participation

- Cadrage juridique, administratif et financier
- Coordination des contributeurs signataires
- Mise en œuvre

Valorisation de la démarche coopérative

- Auprès des partenaires institutionnels
- Auprès du secteur professionnel en région et hors région

Groupe de travail ayant contribué à l'élaboration du cahier des charges

AUDREY MATEL

Directrice de l'Hectare, centre national de la marionnette Vendôme

CLAIRE BARBIEUX

Responsable du service culturel de la commune de Luynes

AMELINE DESABRES

Coordinatrice culturelle, Communauté de Communes Berry Grand Sud

ZÉLIA PINAULT

Coordinatrice de la Pratique – Atelier de Fabrique Artistique - Vatan

FRÉDÉRIC MARAGNANI

Directeur de la Halle aux grains, scène nationale de Blois

FABRICE PASSE

Responsable du service culturel de la commune de Monts

VIRGINIE VIGNE

Directrice de Scène O Centre

Répartition par catégorie d'adhésion : 1 A / 3 B / 2 C

Répartition H/F : 5 femmes / 2 hommes



CONTACT

Virginie Vigne
virginie.vigne@sceneocentre.fr
tél : 06 36 09 80 84
www.sceneocentre.fr

